

Fiche 21 : Redonner confiance dans l'école

Garantir une éducation de qualité

L'éducation est un pilier de la République. Elle doit donc être une priorité absolue pour préparer l'avenir. Presque un enfant sur cinq est en échec dès le plus jeune âge et sort de l'école sans diplôme. Nous devons fixer un objectif : diviser par deux l'échec scolaire, et multiplier par deux la réussite scolaire, dans tous les milieux sociaux. Pour cela, **il faut sanctuariser les moyens de l'Éducation Nationale** afin de garantir qu'elle ait les moyens financiers de sa mission. Sur cet enjeu national, **il faut fixer de grands objectifs simples, discutés et votés de manière transpartisane. Le chef de l'État doit s'engager à mettre en œuvre ces objectifs. La maîtrise des savoirs de la lecture, de l'écriture et des fondamentaux doit être déclarée priorité et urgence nationale.**

École maternelle et élémentaire

C'est à l'école élémentaire que l'on donne aux enfants les clés de leur avenir, tant éducatif que culturel. **Il faut donc concentrer les efforts sur le cycle des apprentissages fondamentaux, le cycle grande section maternelle/CP/CE1.** L'apprentissage de la lecture doit être une priorité, et il faut expérimenter de nouvelles méthodes (par petits groupes, laisser à un enseignant la même classe plusieurs années, généraliser les évaluations comparatives...).

Il faut également garantir une culture scolaire créative, artistique, citoyenne et qui permette une insertion sociale réussie. L'école doit être un lieu d'épanouissement pour l'élève. Pour cela l'enseignant pourrait être accompagné par des artistes, musiciens, sportifs... L'école doit être tournée sur le monde extérieur.

Collège

Tous les enfants qui entrent en sixième doivent maîtriser les notions fondamentales : savoir lire, écrire et compter. C'est au collège que la maîtrise des connaissances doit pleinement et efficacement s'installer, afin de préparer l'élève à la poursuite de ses études.

Il faut davantage tenir compte des atouts et des faiblesses de chacun pour plus d'équité devant l'acquisition du savoir. **L'objectif est de passer du « collège unique » au « collège des parcours diversifiés et adaptés » pour individualiser l'enseignement** afin de s'adapter au niveau et aux besoins de chaque élève. Il faut accompagner chaque élève dans la construction de son projet **en mettant en place une éducation à l'orientation pour tous** ainsi qu'un module sur la découverte des métiers dès le début du secondaire. Les élèves en difficulté doivent pouvoir bénéficier d'une scolarité adaptée. L'expérience du "collège hors les murs", qui s'appuie sur un "enseignement actif", peut permettre à certains jeunes par le geste, par l'art, par la mécanique, par le sport, par le théâtre, de retrouver le chemin de la scolarisation classique et leur éviter l'échec scolaire, une déscolarisation et la perte de repères qui s'en suit.

Lycée

Le lycée est l'espace pour construire une architecture de connaissances et de capacités ainsi qu'une autonomie de jugement. L'enseignement qui y est délivré doit préparer aux études supérieures et à la vie professionnelle. L'enseignement professionnel, qui scolarise plus de 43% d'une classe d'âge, a des pédagogies et des modes d'organisation originaux et efficaces. Il doit être favorisé, soutenu et valorisé. Le rapprochement entre l'Éducation nationale et l'entreprise doit être conforté pour la voie professionnelle tout en conservant à l'État la maîtrise des contenus et de la

délivrance des diplômes. A une culture bien trop centrée sur le diplôme initial, devrait succéder celle de la formation continue et celle de la valorisation des acquis de l'expérience.

Carte scolaire

La volonté de supprimer la carte scolaire était une erreur. Cela a accentué les inégalités, les difficultés de certains établissements et leurré des familles qui ont cru qu'elles pourraient librement choisir un établissement. **La République doit être garante de la mixité sociale. Il faut repenser la carte scolaire à la lumière de l'égalité des chances : là où plusieurs établissements sont identiquement accessibles, il faut les constituer en réseaux**, sous l'autorité d'un coordinateur, et ouvrir la possibilité d'accéder à tous les établissements du réseau pour les élèves et aussi, peut-être, pour les enseignants. **En outre, la création d'établissements de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés devrait être encouragée.**

Il faut donner un égal accès à tous les établissements aux filières d'excellence, au lieu de favoriser la « discrimination positive ». Il faut recréer des conditions pour que les élèves à l'école ne pâtissent pas d'inégalités d'apprentissage liées à leur milieu.

Le constat plaide pour des établissements plus autonomes mais soumis à l'impératif des programmes nationaux et à qui seraient fixés des objectifs de lutte contre l'échec scolaire (présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'écoles, relance des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés – RASED, création de postes de médecins scolaires, d'infirmières, d'assistantes sociales, de psychologues...), dont il faudrait évaluer les résultats.

L'égalité des chances ne doit pas être confondue avec l'égalitarisme forcené. S'il faut garantir l'égalité d'accès à chaque filière et niveau de formation et promouvoir chaque personne au plus haut niveau de son potentiel, il serait irresponsable de laisser s'engager quelqu'un sur une voie alors qu'on estime bien minces ses chances de réussite. **Des passerelles permettant des allers-retours doivent exister entre les différentes voies de formation**, parce qu'il doit être possible d'emprunter des chemins différents.

Rythmes scolaires

L'année scolaire en France n'est plus que de 144 jours alors que la moyenne européenne est de 185 jours. La journée des écoliers français est la plus longue du monde, mais nos écoles sont fermées la moitié de l'année. Pour rejoindre la moyenne européenne, **il faut alléger la journée de travail scolaire par un réaménagement de la semaine et de la durée des congés.**

Enseignants

Les enseignants se sentent abandonnés et incompris par le pouvoir politique. Leur situation s'est dégradée. **Le métier et la responsabilité d'enseignant doivent être redéfinis. Les enseignants doivent bénéficier en plus de leur formation pédagogique, d'une solide formation pratique qui les prépare aux réalités du terrain.** Le métier d'enseignant doit disposer à grande échelle d'un système de formation continue. Enfin, il faut remédier à la diminution du nombre des adultes dans les établissements scolaires, conséquence des suppressions de postes répétées. **Le Mouvement Démocrate est partisan d'une loi de programmation sur dix ans des recrutements, adapté à la démographie.**